Cours d'histoire politique et sociale de la France depuis 1789 (UFR Amiens)

## Table des matières

1	Introduction	3
	1.1 L'état de la France en 1789	3
	1.1.1 La place du Royaume de France en 1789	5
	1.1.2 Les institution de la France en 1789	5
	1.2 Les faiblesses et crises de la monarchie	6
	1.2.1 Les faiblesses	6
	1.2.2 Les crises de la monarchie	7
I	La Révolution de 1789	11
2	La première Révolution	13
	2.1 La chute de l'Ancien Régime	13
	2.1.1 Les événements	13

## Chapitre 1

### Introduction

On va chercher à comprendre ce qu'est la société Française en 1789, juste avant la révolution Française qui balayera la monarchie, construite depuis 1000 ans. On cherche à comprendre pourquoi il y a eu une Révolution.

La France est coutumière de ce genre d'événements, il se passe des événements avant 1789, des révoltes, des soulèvements, liés aux impôts trop élevés ou à la faim. La Révolution est quelque chose de bien plus profond, il suppose que ceux qui la font souhaitent changer le système. Quand, au moyen-âge, les paysans se soulèvent, ils font une fronde car ils ne souhaitent pas changer le système, ils ne veulent et ne peuvent pas prendre la place du seigneur. La révolution, pour être faite, a donc besoin d'une idée intellectuelle suffisamment mature pour substituer le système à un autre.

#### 1.1 L'état de la France en 1789

Le premier élément saillant est la population, 30 millions de français en 1789 font de la France le Royaume le plus peuplé d'Europe. Cette population permet à la France d'être un État riche, il a une forte capacité fiscale, mais aussi une forte capacité militaire en cas de guerre.

C'est donc un royaume très puissant, d'autant plus que l'économie est florissante car le commerce est important, notamment le commerce colonial et triangulaire. L'économie française repose néanmoins essentiellement sur l'agriculture, qui est aussi florissant. Les français du XVIIIe investissent en grande partie dans la terre par opposition aux anglais qui investissent dans l'industrie.

Quand un pays est riche grâce à son agriculture, au moindre événement climatique, les récoltes s'effondrent et donc l'économie aussi. L'économie agricole est donc très fragile.

Au niveau politique, il y a la monarchie absolue de droit divin. Quand on dit que le Roi gouverne seul car Dieu lui a donné ce pouvoir, cela suppose de croire en Dieu pour les français. Cela se passe très bien durant tout le Moyen-âge, mais, à la fin du XVIIe siècle, on commence à remettre en question la religion et même l'existence de Dieu. Ce qui conduit donc à douter de la nature divine du pouvoir.

La société est composée d'ordres, les trois ordres que sont le Clergé (Auratores, ceux qui prient), la Noblesse (Bellatores, ceux qui se battent) et le Tiers État (Laboratores, labor, le travail). Cette société d'ordres est apparu au Moyen-âge où elle se justifiait totalement. Au Moyen-âge, les seigneurs prélèvent l'impôt, et n'en payent pas car ils payent "le prix du sang", car ils se battent constamment. Quant au Clergé, sa position se justifie car la société est convaincue de la religion chrétienne et le clergé prie donc pour le salut de tous les hommes, et est considéré donc comme rendant un service à la société et donc, ne paye pas d'impôts. Tous les autres, le Tiers État, payent des impôts car ils ne prient pas et ne se battent pas.

La société d'ordres commence à ne plus se justifier car la noblesse ne fait plus la guerre et le clergé est remis en question. D'autant que cette société d'ordres est une société profondément inégalitaire, pas seulement entre les ordres mais à l'intérieur des ordres aussi.

Dans le clergé, on va distinguer le haut clergé et le bas clergé. Le haut clergé, ce sont les évêques et les abbés. Ceux-ci sont nommés par le Roi depuis 1516 et va, au XVIIIe, désigné des nobles qui n'ont pas forcément la foie et ne respectent pas le voeu de célibat, voire même, ne vivent pas dans leurs abbayes. Ce haut clergé vit dans un luxe très important. Le bas clergé, lui, est constitué de prêtres et de moines et vivent "chichement" et presque misérablement, ils vivent de l'aumône et des maigres terres qu'ils exploitent.

Ces inégalités se sont longtemps justifiés par l'éducation car on suppose que la noblesse est plus éduqué. Cependant, au XVIIIe, le tiers état est de plus en plus instruit.

Concernant la noblesse, tous les nobles ne sont pas égaux et on distingue la haute noblesse de la petite noblesse. La haute noblesse, c'est une poignée de personnes, ce sont les princes, les ducs, certains marquis, certains comtes. Ce sont des aristocrates (vivant à proximité du Roi) très riches, en terre comme en argent. Cette noblesse forme la Cour, principalement basé à Versailles.

La petite noblesse est une noblesse de terre, de campagne. Cette noblesse est la noblesse qui a peu d'argent et survit uniquement grâce à ses privilèges fiscaux. C'est une noblesse qui ne peut pas voir le Roi.

Pour le tiers État, c'est l'ordre inégalitaire par excellence, et sont criantes à l'intérieur de cet ordre. Sur 30 millions de Français, très peu sont privilégiés.

Tout en haut du tiers état, on a la haute bourgeoisie qui s'est enrichi par le commerce, qui vit dans des hôtels particuliers, qui fait construire des châteaux, qui essayent de vivre comme des nobles. C'est une bourgeoisie tellement riche qu'elle prête de l'argent au Roi. C'est une bourgeoisie très éduquée, qui fréquente les meilleurs écoles.

Plus bas, il y a la moyenne bourgeoisie des villes. Ce sont des commerçants aisés ou des agriculteurs aisés, des gens qui ont des manufactures. C'est la bourgeoisie des juristes, les avocats, les magistrats etc. Ils ont de l'argent et en prête aussi au Roi, moins, certes. Cette moyenne bourgeoisie est aussi très éduquée.

Plus bas, il y a une basse bourgeoisie qui constitue la majorité des artisans, cordonniers, bouchers, agriculteurs etc.

Tout en bas, c'est le monde des domestiques, des ouvriers agricoles, des ouvriers de manufactures, des employés en général. Ils gagnent peu et payent en plus de l'impôt.

Nous avons à faire à une société de corps. C'est à dire qu'un individu, seul, n'est rien. Un individu c'est avant tout le membre d'un corps, d'un groupe. Le premier corps auquel appartient un individu est la famille. Famille qui est sacrée et dirigée par le père, qui est le chef de famille et qui a la capacité de décidé de beaucoup de chose (mariage arrangé entre autres), le père règne en maître dans sa famille.

Le deuxième corps auquel on appartient est la paroisse. L'individu appartient à la paroisse car il n'y a aucune diversité religieuse.

Ensuite, les individus intègres des corps de métiers. Corporation de métiers qui ont des maîtres

Il y a aussi la communauté d'habitant, le village ou la ville dirigé par un maire qu'on appelle mayor.

On appartient aussi à une province. Cette province est dirigée par un gouverneur. Au dessus de la province, il y a un plus grand corps, celui de son ordre.

L'individu appartient aussi au Royaume mais quand on pousse encore la réflexion, l'individu appartient à la société des chrétiens.

Avec ce découpage, on se rend compte que tout tourne autour des chefs et de Dieu. L'individu n'existe donc pas, il a le nom de son père. Cette société sera donc ébranlée quand on commencera à penser que l'individu existe, voire même qu'il a des droits en tant qu'individu en tant que tel.

#### 1.1.1 La place du Royaume de France en 1789

L'Europe, en 1789, c'est en grande partie des monarchies absolus. Le régime français n'est donc pas isolé. On considère que l'absolutisme est le régime qui est le plus adapté aux vastes territoires. L'Espagne, le Portugal, les deux Sicile, l'Autriche, la Russie sont les grandes puissances d'Europe monarchistes et absolus.

Il y a un ensemble de petites Républiques, ce sont généralement des villes comme Venise, Genève etc. et sont plutôt des oligarchies malgré leur nom. On pense que les Républiques sont valable que pour les petits territoires, notamment les villes.

Il y a deux cas à part, le Royaume-Uni qui, depuis la fin du Moyen-âge, est dans une monarchie parlementaire; la Pologne, vaste monarchie d'Europe centrale, a une particularité : c'est une monarchie élective. Les aristocrates désignent un Roi, et ont déjà élus un prince étranger : Henri III.

La France a toujours eu une relation particulière avec la Pologne. Depuis Henri III, le France protège la Pologne.

Le Roi de France, est, en 1789, en position d'arbitre au sein de l'Europe car il est un des plus puissants, ce qui s'explique par la monarchie absolu, contrairement au Royaume-Uni, et l'idée nationale est très forte. La France a aussi des alliances clés, des alliés traditionnels : les cousins du Roi de France, les Bourbons, dont l'un est Roi d'Espagne, et l'autre Roi des deux Sicile. Autre allié traditionnel de la France : la Russie. Depuis 1750-1760, un nouvel allié, qui a longtemps été l'ennemi, est l'Autriche. Ce réseau d'alliance est fait pour fonctionner contre l'Angleterre.

La France fait jouer ces alliances pour protéger la Pologne car les voisins polonais sont menacés par la Prusse.

Dans ce réseau d'alliance, on comprend fondamentalement que deux pays ont tout intérêt à ce que le géant français soit affaibli, l'Angleterre et la Prusse.

L'Europe des monarchies n'a donc pas marchés, les autres Rois n'ont pas aidés Louis XVI car il était dans l'intérêt des autres monarchies que la France s'affaiblisse.

Les États-Unis sont une quelque sorte de modèle, car ils ont obtenu leur indépendance contre un Roi, à l'aide d'un roi, Louis XVI. Le modèle américain va donc beaucoup jouer en France.

#### 1.1.2 Les institution de la France en 1789

La France est une monarchie absolue de droit divin, avec cette idée que le Roi représente Dieu sur Terre avec un pouvoir qui est théoriquement illimité. En pratique, il y a des lois fondamentales qui encadrent le pouvoir du Roi et surtout des limites pratiques à l'autorité du Roi

La France est un pays immense, très vaste, et l'information circule lentement, comme les ordres

Le Gouvernement qui existe en 1789 est un gouvernement bureaucrate. C'est quatre secrétaires d'États, un contrôleur général des finances et un chancelier pour la justice. Ces personnes sont censés donnés tous les ordres en France, sous ordre du Roi. Tout part du Roi et tout aboutit au Roi. En pratique, le Roi ne peut pas décider de tout, donc il va se faire aider par des fonctionnaires, des bureaucrates, qui vont l'aider à gouverner. Le Roi ne décide que des grandes orientations alors que dans la fiction juridique, il est censé décidé de tout.

Ce gouvernement va être de plus en plus critiqué et notamment un de ses instruments, les lettres de cachets. Ce sont des lettres écrites par le Roi qui ordonne à telle ou telle personne de faire une action. La lettre de cachet est un instrument juridique. Il en faut donc des centaines par jour pour faire fonctionner un royaume de 30 millions d'habitants. C'est le secrétaire de la main qui était le seul à pouvoir imiter la signature du Roi et qui faisait des lettres pour les ministres.

Quand on va découvrir que le Roi ne décide plus de grand chose, on va critiquer le système quand on va comprendre qu'il est devenu entièrement bureaucratique.

Le Gouvernement est centralisateur. Le Royaume est divisé en 33 intendances, chaque

intendance est géré par un intendant qui est un représentant du Roi. Les intendances sont elle même divisées en subdélégation à la tête desquelles on trouve un subdélégué. Ceux-ci aidaient aussi à faire remonter l'information.

La centralisation est la grande marque de fabrique de la royauté Française. Les Rois font tout pour centraliser leur Royaume. Ils font cela car la France est une collection de provinces et donc le roi essaye d'empêcher que ces provinces se détachent. En 1789, les cultures sont certes différentes, mais tout le monde se voit comme sujet du Roi de France. Cette cohésion nationale va jouer un rôle important pendant la Révolution, car supprimé le Roi, c'est prendre le risque que des provinces décident de réclamer leur indépendance.

#### 1.2 Les faiblesses et crises de la monarchie

#### 1.2.1 Les faiblesses

La première faiblesse du Royaume de France est Louis XVI. Louis XIV a construit la monarchie absolue française autour de lui, il a construit un pouvoir très fort concentré autour de lui. Tout le régime est basé autour de cette figure du Roi. Louis XIV adore être Roi, et c'est pour ça que ça marche si bien. Cependant, ses successeurs détesteront cela, Louis XV comme Louis XVI.

Louis XVI est le petit fils de Louis XV, c'est même le cadet. Il n'était pas destiné à être Roi, il avait un frère aîné qui selon les dire, était fait pour être Roi, mais il est mort.

Louis XVI est quelqu'un d'extrêmement intelligent et cultivé car il a reçu l'éducation d'un prince. C'est un personnage qui a été élevé dans une grande piété, c'est un prince chrétien. Il est élevé que tout roi qu'il est il sera jugé par Dieu.

Quand Louis XVI devient Roi, il est présenté comme un nouvel Henri IV mais Louis XVI a un gros défaut, il manque de volonté, il est indécis en permanence, il est hésitant et il incarne en lui même tout les pouvoirs, ce qui est un problème, c'est une faiblesse.

Il est à noté que Louis XVI est une personne qui n'a jamais voyagé, il est certes cultivé, mais il n'a jamais visité le pays. Il ira seulement une fois en Normandie.

Louis XVI est un personnage qui est très attaché à la France, probablement plus que Louis XV qui était détaché. Louis XVI veut plaire. Il est extrêmement généreux, et remplace même son épouse quand il s'agit de faire l'aumône. C'est pour ça que son surnom "Le nouvel Henry IV" lui est donné.

C'est aussi quelqu'un qui s'intéresse à la modernité, il lit l'encyclopédie, demande que le premier vol en montgolfière parte du château de Versailles, est passionné de serrurerie (qui est une technologie très pointue à l'époque).

C'est donc un Roi capable et pleins de volontés. Cependant, la France est un pays à réformé entièrement et il se sent seul car il est souverain absolu et est mal conseillé.

La France de 1789 est un pays qui n'a plus de capitaine. C'est sa première faiblesse.

Sa deuxième faiblesse est Marie Antoinette, qui jouera un rôle politique en 1789. C'est une écervelée qui ne pense qu'à jouir de sa vie de Reine. C'est la dernière fille d'une fratrie d'une dizaine d'enfants, donc jamais elle ne s'imaginait être reine, elle n'a donc reçu aucune éducation. Lorsqu'elle arrive en France, elle a tout pour plaire, elle est jeune, elle est belle, elle est extrêmement populaire.

Louis XVI et Marie Antoinette sont un couple qui forme une faiblesse, ils n'auront pas d'enfants pendant 7 ans. Cela lui donnera l'air ridicule dans cette société du XVIIIe siècle. Ils auront d'abord une fille, un fils, et deux autres enfants dont la dernière mourra à la naissance. Il est à noter que le Dauphin est malade, il va mourir pendant la tenue des États-Généraux. De nombreux scandales vont jalonner le couple Royal. L'attitude de la Reine en est le premier, elle est sensé donner un héritier et passer sa vie à aider les pauvres, elle fait tout, sauf ça. Elle cherche quelque chose de très nouveau, de l'intimité. Elle va même aller vivre autre part qu'à Versailles, et une autorisation est requise pour la voir, ce qui n'avait jamais été vu avant. Elle va même se faire construire un faux village normand dans laquelle elle va vivre habillée en bergère.

Comme rien ne peut être reproché à Louis XVI, on va voir de nombreuses accusations se porté contre la reine, dont une grande partie sont mensongers. On dira d'elle qu'elle avait des amants, qu'elle se moquait du peuple, qu'elle vivait une vie de débauche. Or, critiquer la reine, c'est aussi critiqué la monarchie. Il faut rajouter le fait qu'ils sont mal conseillés. Il n'y a pas un Colbert pour le règne de Louis XVI. Il n'y a pas de génie du Gouvernement.

Autre faiblesse, il y a un manque d'uniformité. La France est un agglomérat de provinces rattachés au Royaume, c'est un ensemble territorial assez artificiel. Ces provinces ont été généralement rattachés par des voies de droit, il n'y a pas eu de reconquête militaire. Pour intégrer ces provinces, les Rois se sont engagés à respecter les privilèges de chaque province, comme par exemple, la coutume de la province, son propre système juridique. Ce manque d'uniformité rend le royaume difficile à gouverner.

On ne parle pas la même langue, les impôts ne sont pas les mêmes, on ne mesure pas les choses de la même manière. Il y a même des douanes intérieures, entre les provinces.

Le statut de la fonction publique est une autre faiblesse. À l'époque, on vend les charges publiques. Elles sont héréditaires. Ce sont naturellement les plus riches qui achètent ces fonctions et notamment la bourgeoisie. Quand quelqu'un est propriétaire d'une fonction, la monarchie ne peut pas reprendre cette fonction, sauf à la racheter. Or, la monarchie n'a pas d'argent. La royauté a donc de moins en moins de prise sur ceux qui achètent des offices, donc sur la bourgeoisie.

Cette bourgeoisie, c'est une bourgeoisie qui est en permanence humiliée par la noblesse, qui accapare les plus hautes charges de l'État parce qu'elle est noble. L'aristocratie a le monopole des plus hautes charges de l'État alors qu'en réalité, la bourgeoisie est mieux préparé pour ces charges car elle est mieux instruite que ces nobles.

Les bourgeois détenant des offices sont anoblis au bout de quelques générations, ceux ci sont dénigrés en étant appelés "noblesse de robe", faisant opposition à la "noblesse d'épée".

Les parlements sont des tribunaux supérieurs, ils sont une douzaine dont le plus prestigieux est à Paris. Ils sont composés de hauts magistrats qui achètent leur charge et sont donc de la très haute bourgeoisie, provinciale ou parisienne.

Ils ont aussi une fonction bien particulière, ils enregistrent les lois du Roi pour les appliquer. À l'occasion de cet enregistrement, ils peuvent montrer au Roi que la Loi est mauvaise, ce sont des remontrances. Ces remontrances seront systématique à partir du milieu du XIXe siècle. Ces remontrances vont paralyser le pouvoir législatif du Roi.

Ces remontrances, à l'origine, sont secrètes. À partir du milieu du XVIIIe siècle, les parlementaires vont prendre l'habitude de publier leurs remontrances.

Dans les remontrances, les parlements vont développer des théories nouvelles. Ils vont construire des théories politiques autour de leurs remontrances. Ils vont notamment avancer l'idée que les parlements seraient antérieures à la royauté et vont prétendre être les représentants de la Nation.

#### 1.2.2 Les crises de la monarchie

#### Crise intellectuelle et morale

Les philosophes des lumières ont évidemment préparés la révolution. Le plus important est "Montesquieu" pour avoir écrit "L'esprit des lois". Il est important car il offre un modèle institutionnel et politique, c'est le modèle de la séparation des pouvoirs. Pour lui, le pouvoir législatif appartient aux représentants du peuple.

Voltaire est aussi important car il va radicaliser la remise en cause de l'absolutisme. Pour lui, l'absolutisme fait craindre les caprices du souverain, il voudrait une monarchie, certes, mais tempéré par le conseil des philosophes. Voltaire dénonce aussi le fanatisme religieux à l'occasion de grandes affaires du droit pénal : l'affaire Khalas notamment, qui met en cause un protestant, accusé du meurtre de son fils par une opinion publique catholique. Voltaire dénonce les excès de l'Église et du clergé. Il aura une large audience, on le lit beaucoup, on le commente beaucoup. Quand il dénonce ces excès là, Voltaire s'attaque à un des piliers du

trône.

Rousseau a aussi été un chantre de la philosophie. Il propose de refondre entièrement la société. Il part de l'État de nature pour arrivé à la société politisé. Pour lui, la société politique idéale, c'est une société où triomphe la liberté et l'égalité civile. Il alimente la pensée des révolutionnaires les plus excessifs.

Diderot est l'un des créateurs de l'encyclopédie. Il permet de faire un synthèse des connaissances techniques de l'humanité. Ceux qui écrivent dedans sont des philosophes, et qui sont convaincus que l'humanité est en constant progrès, qu'il faut être tolérant, qu'il faut s'ouvrir au maximum pour pouvoir progresser. Un mot qui revient tout le temps est la "raison", qui revient tout le temps. Celle-ci s'oppose à la foie, à la croyance. Il sera notamment dit dans l'encyclopédie que le pouvoir est donné par les hommes. Cette encyclopédie sera interdite de publication en France mais sera vendu en contrebande en France. Il est à noté que même le Roi et ses censeurs la lisait.

Ce sont essentiellement les bourgeois qui lisent ces oeuvres. Ils organisent d'ailleurs des salons, des réunions mondaines au cours desquelles on invite un philosophe ou l'élève d'un philosophe, ou encore des écrivains qui ont des messages à faire passer. C'est ce qui fait progresser ces idées.

Cette philosophie va proposer un véritable programme politique et va donner des arguments politiques aux futurs révolutionnaires.

#### La crise économique et financière

Le règne de Louis XV a été un règne relativement prospère, les récoltes sont globalement bonnes. Celui de Louis XVI, au contraire, est marqué par plusieurs crises économiques. Le Royaume est frappé par une inflation très forte à partir de 1776. Celle-ci va toucher toute la population et va impacter surtout les plus riches, et notamment la noblesse et va la mettre dans une situation très périlleuse. Un noble ne peut pas travailler, il ne peut pas pratiquer le commerce, ça lui est interdit. La seule chose qu'il peut faire, c'est se battre. Si il déroge à ces règles, ils perdent leur noblesse.

Quand l'inflation les frappes, ils vont augmenter les impôts seigneuriaux. À partir des années 1776-1777, on voit une augmentation des taxes seigneuriales. Ils augmentent aussi les loyers.

En 1775 et en 1778, il y a un climat particulière chaud l'été et l'automne. Il y aura donc une production très importante de raisin et de vin, dû aux automnes chauds. Mais comme la France est en guerre contre les anglais, le vin ne se vend pas et les viticulteurs sont ruinés.

En 1785, c'est un peu le contraire qui se passe. On a ce coup ci, une sécheresse pendant l'été. Les prairies seront donc roussis, le fourrage sera donc impossible et les éleveurs auront du mal à nourrir leurs bêtes.

En 1788 et en 1789, pendant les deux étés, il y a énormément plût. Les blés ont pourri sur pied, et cela a provoqué une certaine famine.

Quand les campagnes sont en crise, les ruraux non propriétaires vont en ville. Il va donc y avoir une augmentation du nombre d'habitants dans les villes qui reçoivent la misère agricole. Les villes étant fortifiés, les populations "misérables" vont s'installer à la périphérie des villes : les faubourgs. La conséquence est l'augmentation du chômage dans les villes. Ces populations vont rester solidaires avec celles des campagnes.

Ceux qui vont s'en sortir sont les propriétaires de terre assez conséquentes.

Le plus gros propriétaire terrien est l'Église. Elle est aussi riche car existe depuis le Moyenâge, et les propriétaires ont fait des dons à l'Église pour qu'ils prient pour l'éternité pour ceux-ci. Les abbayes seront donc très riches, vu qu'elles ne servent qu'à ça.

Conjugué au fait que l'Église est une institution qui se veut éternelle, elle devient le plus gros propriétaire terrien.

Les aristocrates sont les deuxièmes propriétaires. Seuls les aînés héritent : des titres et des terres.

À noter que ce sont les deux groupes privilégiés, les crises vont donc creuser encore plus le fossé entre ces deux groupes et le tiers État.

De cette crise économique va découler une crise financière, liée au déficit des finances royales. Les finances royales sont en déficit depuis la fin du règne de Louis XIV. Louis XIV et Louis XV ont fait des guerres modernes où l'armement et les soldats coûtent cher. Or le Roi n'a pas augmenté ses ressources . Il a bien créé de nouveaux impôts mais l'État n'a pas les moyens humains et financiers de lever ses impôts.

Quand Louis XVI prend les reines du Royaume, il est déjà en déficit. Cela va déclencher une inflation. En bref, l'État est en détresse financière qui va encore s'accentuer d'une manière dramatique avec la guerre d'indépendance américaine.

#### La crise politique

La crise politique est lié aux parlements. Ils constituent une élite économique, intellectuelle, corporatiste, et parfaitement capable d'exercer les responsabilités politiques. Cette élite pourrait gouverner le pays. Ils ont en plus, le pouvoir de bloquer l'action du pouvoir royal par l'opposition parlementaire avec l'exercice du droit de remontrance. C'est aussi une élite qui a construit un discours politique cohérent et élaboré même si les bases historiques sont fausses.

Leur discours va se résumer à dire qu'il n'y a plus d'états généraux réunis, de fait, les parlements vont représenter le peuple à la place des états généraux. Ils le prétendent et ils vont l'affirmer. Ils vont faire passer ce discours au sein de la population, d'abord de la moyenne bourgeoisie puis la petite bourgeoisie puis par répercussion, la petite bourgeoisie va transmettre le discours aux gens les moins aisés.

En 1789, il y a beaucoup de parisiens qui adhèrent à ce discours. La royauté laisse faire par respect du système traditionnel. Louis XV va très longtemps laissé faire jusqu'à ce qu'il veuille réformer le royaume dans le sens d'une plus grande égalité fiscale et qu'il en est empêché par les parlements. Il a voulu taxé le clergé et la noblesse. En 1770, Louis XV supprime les parlements et lancera une série de réformes. Mais il sera terrassé par une maladie en 1774. Louis XVI rétablira les parlements en 1774 sous les mauvais conseils d'un de ses ministres. Pendant tout son règne, Louis XVI sera toujours contesté par les parlements.

À la mort de Louis XV, le ministre des finances est en place est un génie de la finance, l'abbé Terray. Quand Louis XV meurt, il va voir Louis XVI et lui dit qu'il faut déclarer la banqueroute (renoncer à payer les créanciers). En 1776, le déficit est de 22 Millions de libre et 74 millions de livre dépensé par anticipation. Cependant, Louis XVI, qui adore la popularité va rejeter la proposition par peur de mécontenter les créanciers et va donc nommé Turgo nouveau ministre des finances. Il va avoir une politique de tentative de réforme structurelle. La réforme structurelle signifie à cette époque, donner plus de libertés économiques. Il va par exemple déclaré la liberté du commerce des grains. Cela va déclarer toute une suite d'émeutes : la guerre des farines.

Il préconise aussi de libéraliser les corporations de métiers, jusque là aux mains des maîtres, mais échoue. Louis XVI qu'on présente comme un souverain absolu n'a pas assez de pouvoir absolu pour imposer ces réformes.

Turgo a deux remèdes pour sauver les finances de l'État : réduire les dépenses, il réduira notamment les dépenses de Versailles. Deuxième chose, il proposera d'augmenter le rendement de l'impôt en essayant d'imposer petit à petit une sorte d'égalité fiscale. Il supprimera par exemple la corvée royale et la remplace par un impôt : cet impôt est du par tous les propriétaires, y compris la noblesse et le clergé. "Tout système qui tendrait à établir entre les hommes une égalité de devoir et à détruire les distinctions nécessaires amènerait le désordre, suite inévitable de l'égalité absolue et produirait le renversement de la société", c'est ce qu'écrivent les parlements.

Louis XVI va vouloir imposer les édits par voie de justice donc par voie d'autorité mais Turgo va se montrer terriblement maladroit et dira en public "N'oubliez pas Sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles 1er sur le billot". Louis XVI, vexé, renvoie le 12 Mai 1776 Turgo. Il engagera donc Necker en ministre des finances.

Necker est l'homme à la mode à l'époque. Il est connu des milieux bourgeois parisiens, il a la cote. Il est à noter qu'il est Genevois. Il est éclairé, a des connaissance en économie

et finance. Il est nommé en pleine guerre d'indépendance américaine. Il est donc confronté à des dépenses considérables auxquelles l'État doit faire face. Il emprunte donc de l'argent, énormément. Le total des emprunts en 1781 s'élève à 450 millions de livre d'emprunts. Le bruit court que les caisses du Roi sont vides et donc Necker essaiera de ramener la confiance des créanciers. Necker publiera donc les comptes de la Monarchie, ce qui n'avait jamais été fait avant.

Dans ce qu'il a publié, on voit que les recettes s'élèvent à 264 Millions de livre, et les dépenses s'élèvent à 254 millions de livre. Necker a oublié, sciemment, de donner les dépenses extra ordinaires : les emprunts et les dépenses de la guerre d'indépendance. Si on les rajoute, on sait que le déficit est en réalité de 90 millions de livre. Il est à noter que les dépenses de la Cour sont dans ce document, jusqu'aux détails des dépenses de la Reine. Louis XVI ne supportera pas le détail du compte rendu et renverra Necker le 19 Mai 1781.

Louis XVI nommera Calonne, le dernier atout de Louis XVI. C'est un officier de justice, originaire d'Arras. C'est quelqu'un de très intelligent, et sa grande qualité est qu'il connaît parfaitement la France car il a été intendant, et surtout, il a un esprit de réforme. Avant les réformes structurels qu'il voudrait lancer, il va emprunter 487 millions de livre pour financer la guerre américaine et lancer ses réformes structurelles.

Il propose un plan de réforme au droit. Un plan extrêmement ambitieux, où on réforme tout, c'est une refonte totale, qui passera obligatoire par une réduction du rôle politique du clergé et de la noblesse. Il souhaite l'égalité fiscale. Calonne étant un officier de justice, il sait que les parlements s'opposeront. Il demande donc au Roi de passer outre les parlements. Il utilisera, pour faire la réforme, une veille institution qui est l'assemblée des notables et qui a le pouvoir d'enregistrer les lois du Roi. Cette assemblée est réuni le 22 Février 1787 à Versailles.

Cette assemblée est une assemblée des notables les plus connus. Tout en haut, on trouve les 7 princes du sang, ensuite, 14 prélats, 36 nobles d'épée de la plus fine aristocratie, 33 parlementaires, 12 députés des états provinciaux, 25 maires des plus grandes villes de France. Il n'y a que des privilégiés dans cette assemblée. Ce sont 144 privilégiés devant lesquels Calonne va faire le procès des privilèges.

Cette assemblée acceptera quelques réformes. Mais quand vient la question de l'égalité fiscale, l'assemblée des notables la refuse, à un tel point que Calonne démissionnera. L'assemblée des notables dira au Roi que la seule solution pour réformé en profondeur, c'est de convoquer les états généraux.

Dans un premier temps, Louis XVI refuse les états généraux car il sait qu'il peut se retrouver avec une assemblée qui prétendra légiférer à sa place. Il va donc tenter d'imposer de force les nouveaux impôts. Le parlement refuse, Louis XVI exile des parlementaires, le Roi est bien obligé de les rappeler et le parlement accepte un nouvel emprunt mais l'opposition reprend de plus belle en 1788. Les parlements inondent de remontrance le pouvoir royal, parfois très violente. Le mouvement s'accentue lorsque la noblesse et le clergé s'agitent à leur tour. Tout le monde conteste l'autorité du Roi contre l'égalité fiscale. Ceci est la pré révolution aristocratique, un moment très bref où dans l'histoire de France, le clergé, la noblesse, et les parlements s'insurgent contre l'autorité royale.

Louis XVI est complètement perdu, et se décide à supprimer les parlements grâce à l'amoignon et crée une cour plénière pour l'enregistrement des textes en 1788. Quand Louis XVI fait cela, c'est la levée de bouclier général, tout le monde va s'insurger. L'assemblée du clergé de France s'insurge et réclame la suppression des édits de 1788, la noblesse rentre dans ses provinces où elle commence à s'agiter.

Le peuple soutient les parlements qui prétendent protéger le peuple parce que les parlements passent pour l'ultime rempart contre le despotisme. C'est là le grand paradoxe de cette pré révolution.

C'est dans ce contexte que Louis XVI convoque les états généraux et les convoque pour le 1er Mai 1789. Louis XVI va rappeler Necker et va rétablir les Parlements.

# Première partie La Révolution de 1789

Louis XVI compte sur l'appuie du tiers État contre le clergé et la noblesse. Mais il ne veut pas pour autant remettre en question la monarchie hérité de ses pères. Il ne veut surtout pas revenir sur l'héritage de Louis XIV, l'absolutisme. Louis XVI a promis de respecter la monarchie traditionnelle lors de son sacre.

Il n'est pas question non plus de remettre en question les ordres. On peut avoir l'impression parfois, qu'il change d'avis, mais on ne peut pas savoir ce qu'il pensait vraiment.

Les États généraux s'ouvrent le 5 Mai 1789 et il faudra un été pour que le trône s'effondre. Le Roi va perdre sa souveraineté et la révolution va se faire sans vraiment trop de débordements, jusqu'en 1792. Cette période, jusqu'en 1792, s'appelle la première Révolution, qui sera suivi d'un durcissement, causé par le comportement de Louis XVI notamment qui n'accepte pas de devenir un Roi citoyen contrairement à ce que certains pensent.

## Chapitre 2

## La première Révolution

Au printemps 1789, la première force politique du Royaume, c'est le Roi, son Gouvernement, ses officiers et l'armée bien sûr. Il a tous les pouvoirs. Il veut réformer l'appareil administratif du royaume en ouvrant les États généraux pour le rendre plus cohérent et plus efficace. Il veut moderniser l'État et veut pour cela, trouver de nouvelles ressources financières, en particulier dans l'égalité fiscale.

La deuxième force politique sont les ordres privilégiés : le clergé et la noblesse qui veulent préserver leurs privilèges, le maintien des ordres. Mais ils veulent encore plus : participer au pouvoir politique.

La troisième force politique sont les "patriotes". Ce sont en grande partie des gens du tiers État, ils veulent détruire l'ordre socio-politique ancien, ainsi que l'absolutisme, au nom de la raison et veulent construire un nouvel ordre socio-politique. Ils veulent construire une société basé sur trois principes : souveraineté nationale, liberté individuelle, l'égalité civile. Ces principes circulent lors des élections pour les états généraux.

#### 2.1 La chute de l'Ancien Régime

#### 2.1.1 Les événements

#### La Révolution juridique

En Mai 1789, on va inaugurer les états généraux qu'on avait pas réuni depuis le 17e siècle. Les députés des états généraux sont des personnes élues et sont aussi assez représentatifs de la société de l'époque. Ils sont élus par ordre et par bailliage. Le bailliage est une circonscription judiciaire et dans ce bailliage, chaque ordre va désigner ses propres députés. Les nobles élisent leurs députés, pareil pour les prêtres, et pour les tiers état aussi. Les élections font intervenir tout ceux qui payent l'impôt. L'assise électorale est donc déjà assez étendu.

Les élections se font dans un climat assez libéral, elles sont plus ou moins libre. On peut faire campagne. Tout ça augmente encore la légitimité des députés. Il y a des pamphlets qui sont édités pendant les campagnes, ce sont des écrits politiques dont le plus célèbre est "Qu'est-ce que le tiers État", écrit par Sieyès. Il y aura aussi la rédaction de cahiers de doléances, il y en aura un par ordre et par bailliage. Ces cahiers permettent aujourd'hui aux historiens de jauger de l'opinion publique de l'époque.

Dans l'ensemble, les opinions exprimées sont assez modérées. Les cahiers sont très respectueux du Roi et de la Monarchie. Ils sont modérées car ont fait l'objet d'une synthèse, les opinions les plus extrêmes ayant dû être sans doute évacuées.

Il y avait environ 1200 députés pour représenter 30 millions de Français. 290 députés pour le clergé, ce sont des curés essentiellement, et beaucoup sont issus du bas clergé et sont libéraux. On trouve aussi quelques grands prélats, libéraux aussi, dont un en particu-

lier : le diable boiteux, c'est l'évêque d'Autain, Talleyrand-Périgord, c'est un aristocrate qui a été forcé à intégrer les ordres. Il y a aussi des prêtres anti-libéraux, notamment l'abbé Maury. La noblesse compte environ 270 députés où on trouve là aussi de tout. Il y a des représentants de la petite noblesse, ce sont les plus nombreux. C'est cette petite noblesse qui est attaché à ses privilèges. Il y a aussi des aristocrates plus fortunés, la haute noblesse, la noblesse de cour, c'est une noblesse plutôt libéral, ouverte. Elle l'est parce que c'est la mode. Un des grands aristocrates de ce bord est Lafayette. L'aristocratie est, dans son ensemble, conservatrice.

Il y a 600 députés du tiers État. Il y en a autant car Louis XVI a accepté de les doublé pour mieux représenter le nombre du tiers état mais aussi pour avoir une majorité contre les deux autres ordres qui résisteraient pour garder leurs privilèges. On trouve parmi ces députés des transfuges des autres ordres, notamment l'abbé Siéyès, ou encore le comte de Mirabeau. Il y a une immense majorité de juristes dans ces députés, il y a des avocats comme Robespierre, Barnave, Mounier, Le Chapelier. Parmi ces 600 députés, ce sont majoritairement des bourgeois, des gens fortunés.

Il n'y a pas de révolutionnaires dans cette assemblée. Ce sont des gens posés qui veulent mettre en place des réformes doucement. Ils attendent par dessus tout de pouvoir voter l'impôt. Ils veulent aussi une réunion périodique des états généraux, voire permanente, que ces états généraux puissent voter les impôts, ils voudraient plus de liberté. Les députés du tiers état voudraient donc que les états généraux deviennent un équivalent du parliament à l'anglaise.

Ils arrivent à Versailles fin Avril. Ils arrivent dans une ville qu'ils ne connaissent pas. Ils vont découvrir pour la première fois ce qu'est le château de Versailles. Il y a là un effet psychologique important car Versailles est un lieu de pouvoir impressionnant. Les députés vont pouvoir entrer dans Versailles, tout le monde peut y entrer, sauf les moines.

La première séance, inaugurale, sera le 5 Mai 1789. Elle se déroule dans la salle des menusplaisirs qui est en fait la salle où on stockait les décors de théâtre du château. Celle salle sera décorée pour l'occasion, dans un style néo-classique.

La séance inaugurale est très procédurale. Elle est précédée d'une messe solennelle dans la cathédrale saint-louis de Versailles. Tous les députés sont invités à cette messe. Cette messe sonne un peu comme la dernière grande pompe royale. Le cortège du Roi comprend le Roi et la reine, la famille royale, les princes de sang, les prélats, le bas clergé, suivi de la noblesse. Il est imposé aux gens du tiers état de porter l'habit traditionnel noir.

Après la messe, les députés se rendent dans la salle des menus plaisirs où chacun prendra sa place. Le tiers état est expulsé au fond. Les nobles sont aux premiers rangs. En face, le trône de France, précédé des marches pour les princes de sang.

L'ambiance est tendue. C'est la première fois que Louis XVI parlera à son "peuple". Il déclarera juste la séance ouverte et laissera parler son garde des sceaux, Barentin, qui est "la bouche du roi". Le discours de celui-ci est plat, décevant, il ne fera qu'une chose bien : rappeler les principes de l'absolutisme. Il dira que la seule tâche des états généraux est de voter de nouveaux impôts.

Le discours est aussi dur car le Roi ne s'adresse pas qu'au tiers État, il est difficile de faire un discours qui touche tout le monde.

Cependant, ce n'est pas pour le Roi ou son garde des sceaux que les députés sont venus. Ils sont venus pour entendre le discours de Necker de qui ont attend un discours flamboyant, mais sera finalement d'un ennui mortel. Tous les députés seront déçus.

La monarchie reste enfermée dans ses cadres traditionnels là où on pensait qu'elle en sortirai.

Le climat est assez tendu lors des premières séances. Le Roi n'était présent que lors de la première séance inaugurale. Tout est fait pour mettre les députés du tiers État mal à l'aise, pour les remettre à leur place.

Les députés du tiers état mais aussi ceux du petit clergé se sentent exclus, car ils ont tous le même costume.

Tout semble annoncer des débats houleux, compliqués entre les privilégiés et les non privilégiés. Il y a une réelle opposition entre les deux. C'est un climat qui semble électrique.

Les premières séances permettent de vérifier les pouvoirs des députés, à la synthèse des cahiers de doléance. Vérifier les pouvoirs car les mandats sont impératifs. Cette vérification se fait ordre par ordre dans leurs propres quartiers. Le tiers État propose de faire cela en commun pour commencer à gommer la division en ordres.

La noblesse refuse, car elle est dominée par la petite noblesse. Du côté du clergé, on hésite, car c'est là la tendance inverse.

Le 12 Juin, le tiers commence, seul, la vérification de ses pouvoirs. Mais quelques membres du clergé viennent se joindre à eux. Le flot gonfle, quelques aristocrates aussi se joignent à eux. Pendant 5 jours, on voit monter le flot de ceux qui rejoigne le tiers.

Cela mène au 17 Juin 1789 où Siéyès propose, avec le soutien des députés du clergé et quelques aristocrates, de se déclaré Assemblée Nationale. Ils estiment représenté la Nation. Cette Assemblée Nationale va commencer par accepter que soient levés les impôts traditionnels et précise que tout nouvel impôt devra obtenir son autorisation. Au plan juridique, l'ancien régime est mort.

#### La Révolution politique

Louis XVI réagit très mal quand il apprend que l'AN a été déclaré. Quand il apprend que l'AN a osé l'autorisé, lui, à percevoir les impôts, il ne peut pas accepter cela. En effet, cette décision remet en cause l'absolutisme.

Face aux événements, Louis XVI ferme la salle des menus plaisirs. Cela est efficace à court terme car les députés se retrouvent à le rue le 20 Juin 1789. Ils iront dans la salle du jeu de paume de Versailles pour continuer à se réunir. Ils vont prêter le serment du jeu de paume. Bailly est président de l'assemblée à ce moment. Ils prêtent le serment de ne jamais se séparé jusqu'à ce que la Constitution du Royaume fut établi.

Le 23 Juin, nouvelle assemblée commune dans la salle des menus plaisirs, en présence du Roi, qui est complètement dépassé, meurtri par le deuil et qui a le sentiment de ne plus rien maîtriser. Louis XVI annule toutes les décisions prises par les états généraux, il ordonne à tous les députés de siéger que par ordres et non de manière commune. Il propose un programme de réforme avec trois grandes mesures : vote des impôts, des emprunts et du budget par les états généraux. Il proclame la liberté individuelle et la liberté de la presse et l'abolition de la corvée. Mais cela est trop limité : on abolit pas la féodalité, ni la dîme.

Le tiers état n'est pas content et quand le Roi est parti, et que les députés suivent, les députés du tiers état restent dans la salle. Bailly refusera, la nation ne pouvant recevoir d'ordres. Mirabeau dira "Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que l'on nous en arrachera que par la force des baïonnettes".

Louis XVI se refusera à les chasser. Le 24 Juin, la majorité du clergé rejoint l'assemblée, le lendemain, une grande partie des députés de la noblesse les rejoignent aussi. L'absolutisme est mort

Le 9 Juillet, l'AN se déclare AN constituante.

#### La Révolution populaire

Louis XVI n'accepte pas aussi facilement de perdre sa couronne, d'autant qu'on sait dans l'entourage du Roi, que plusieurs personnes ont incités le Roi de réagir militairement. On parle d'un coup d'État militaire du Roi. C'est à ce moment que Marie-Antoinette rentre dans la scène politique pour compenser un Louis XVI complètement dépassé.

Comme souvent, Louis XVI va hésiter. Il va ordonner d'installer à la périphérie de la capitale et de Versailles, qu'on fasse venir des régiments de soldats étrangers. Certains historiens pensent qu'il fait ça pour récupérer le pouvoir par la force, d'autres pensent au contraire qu'il fait ça pour garantir l'ordre à Paris qui commence à s'agiter.

Le 11 Juillet, Louis XVI commet la plus grande faute politique de son règne. Il va renvoyer Necker en disant qu'il n'a pas su gérer les États généraux.

#### La Révolution sociale